

ECO-GWIYAN

Le journal d'information de l'association KWATA
Association guyanaise de protection de la nature

EDITO

Au risque de nous répéter, nous pouvons encore une fois affirmer que l'actualité environnementale du trimestre passé est bien chargée. Outre la saison de pontes des tortues marines qui a occupé l'association durant 4 mois, Kwata est restée mobilisée sur les gros dossiers en cours, à savoir le projet minier de la multinationale Cambior et l'avancé du processus de création du futur Parc National de la Guyane.

Signe des temps ou opportunisme médiatique, il faut tout de même avouer que rarement la protection de l'environnement et des hommes n'aura regroupé autant de monde sous sa bannière. Le dossier Cambior aura tout de même ce mérite-là ! Même si nous craignons que cela ne dure qu'un temps, nous espérons que ce pas en avant vers le bon sens et la responsabilité collective pose de nouvelles bases pour de futurs combats...

Concernant la création sur le Parc National, une nouvelle partie s'est jouée ces dernières semaines avec l'enquête publique. Espérons que nos recommandations pourront apporter leur pierre à cet édifice dont les prémices remontent à 1992 tout de même ! De toute façon, ce dossier est loin d'être terminé puisque nous devons travailler sur la réalisation de la charte, qui

précisera les détails de fonctionnement et d'organisation du parc. Cette charte doit être réalisée dans les 5 ans. Nous avons bien entendu de vives inquiétudes sur la future gestion de cet « outil parc ». Il faut dire que l'exemple de la gestion des réserves naturelles de Guyane n'est pas fait pour nous rassurer : c'est la bérézina sur la réserve de l'Amana qui est au bord du gouffre et dont les responsables se sont évaporés, la réserve des marais de Kaw-Roura est au point mort depuis longtemps. Les gardes s'y font agresser et ses dirigeants laissent courir, aucune étude sérieuse n'a été initiée depuis plusieurs années... Nous ne nous attarderons pas sur le cas des Nouragues qui, depuis l'assassinat de deux de ses agents, ont vu les scientifiques du camp Pararé cesser toute activité, à la plus grande joie des fous de l'or qui ont repris possession de la deuxième plus grande réserve naturelle de France.

Voilà, tous ces sujets seront, entre autres, abordés dans ce numéro, qui malgré son arrivée un peu tardive, saura capter toute votre attention, nous en sommes certains. A la prochaine !

L'équipe Kwata

SOMMAIRE

Edito	p 1
La saison «tortues marines» 2006	p 2
Dynamique des populations de tapirs en Guyane	p 4
Programme «loutres géantes» : mission sur le Tampok	p 5
La pirogue de l'environnement	p 6
Cambior : c'est fini... pour l'instant	p 7
DOSSIER : les espaces protégés en Guyane	p 8
Commissions et comités consultatifs :	p 11
Actualités et brèves	p 12

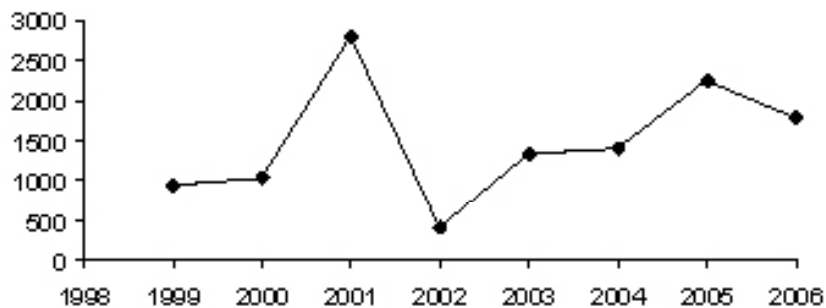


Par Guillaume FEUILLET et Benoît de THOISY

Comme chaque année depuis 1998, Kwata a poursuivi son travail de conservation des tortues marines sur l'Est Guyanais. Comptage des nids, marquage des femelles, sensibilisation du public et des décideurs locaux sont le lot quotidien des membres de l'association entre les mois d'avril et août. Le rapport complet de la saison 2006 est désormais disponible.

Suivi de l'activité de ponte des tortues luth

Avec 1786 montées de tortues luth cette année, on enregistre une baisse de 26% par rapport à 2005. Cependant, si l'on regarde les chiffres des 8 dernières années, on observe une légère tendance à l'augmentation du nombre de pontes de cette espèce sur les plages de l'île de Cayenne.



Nombre de montée de tortues luth observé sur les plages de Montjoly depuis 1999

1 302 observations de tortues luth ont été faites lors des patrouilles nocturnes, et 489 individus ont été identifiés. Plus de la moitié d'entre elles a peu pondu au cours de la saison (29% des femelles ont pondu une fois, 26% ont pondu 2 fois). Parmi les femelles observées plusieurs fois, les retours d'individus marqués tendraient à montrer un cycle inter-saison de 2 ans plutôt que de 3 ans. Parmi les 92 femelles différentes revenues pondre en 2006, 60 (soit 65%) avaient été marquées ou revues en 2004, et 17 (18%) marquées ou revues en 2003.



Le comptage des traces (© Kwata)

Suivi de l'activité de ponte des autres espèces

Les plages de l'île de Cayenne sont très importantes pour la nidification des tortues olivâtres sur cette partie de l'Atlantique. Ainsi, le nombre d'indices de pontes de tortues olivâtres recensé cette année est de 1 227. Le taux de demi-tours sans ponte (montée d'une femelle sans dépose des œufs) est de 8,5%, ce qui constitue une hausse significative par rapport à 2005, notamment sur la plage de Montjoly. Les forts éclairages sur

certains secteurs peuvent être mis en cause.

En revanche les tortues vertes (*Chelonia mydas*), semblent préférer les plages de l'Ouest même si 45 nids ont été dénombrés sur Cayenne et Montjoly. Très rares sur les côtes guyanaises, deux tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) sont venues pondre cette saison sur la plage de l'Apcat à Montjoly, le 17 mai et le 26 juillet.

Les tortues toujours menacées

Les filets côtiers constituent toujours une menace importante : 16 interventions ont été réalisées en 2006 par l'association et les moyens techniques des Pompiers de Rémire-Montjoly. La présence de nombreux chiens en divagation sur les plages reste préoccupante. Environ 130 nids ont été détruits cette année, et 3 adultes olivâtres ont été tués par les chiens. Des secteurs de plage subissent une pollution lumineuse provenant des habitations, des éclairages publics et des restaurants situés en bordure des plages. Cela pose problème lors des pontes en désorientant et épuisant la femelle, mais surtout lors des émergences, lorsque les nouveaux-nés veulent regagner l'océan. Attirés par les lumières parasites, ils se retrouvent sur la route ou dans les broussailles. Plusieurs centaines d'émergences ont ainsi dû être sauvées. Ces mesures palliatives ne doivent pas dédouaner les services compétents de leur responsabilité. Ces actions de sauvetage doivent être considérées comme des actions d'urgence, indispensables mais insatisfaisantes, car des personnes n'ayant pas de dérogation à l'interdiction de manipulation de ces espèces ont dû intervenir. Les cas de braconnage ont augmenté, avec 5 olivâtres adultes et plus de 20 nids braconnés. Un travail de sensibilisation avec les communautés brésiliennes doit être initié rapidement, puisque nous avons constaté que des familles vivaient dans des conditions plus que précaires aux abords des plages et que fatalement, elles trouvaient là de quoi se nourrir facilement...



Tavaux de remblaiement sur un site de ponte (© K. Pineau)



La saison «tortues marines» 2006 - suite...

Education à l'Environnement

L'accueil du public sur les sites de ponte constitue une activité importante pour l'association. Comme chaque année, la forte implication de nombreux bénévoles ainsi que de l'équipe de permanents a permis de sensibiliser énormément de monde. Ce travail auprès du public commence à porter ses fruits et de nombreux guyanais et touristes assistent désormais aux pontes avec des notions de comportement à adopter, même si certains ont toujours des gestes déplacés. Sur la plage où à l'écloserie ce sont plus 7 000 personnes qui ont été sensibilisées. L'écloserie a d'ailleurs su se refaire une santé après une année 2005 en demi-teinte. Une hausse de fréquentation de 87% a été observée, ce qui confirme le fort potentiel de ce type de structure. Cependant, l'écloserie se fait vieille et l'érosion de la plage menace de nouveau son existence. Nous

travaillons déjà à un nouveau projet... qui fera certainement l'objet d'un prochain article !

Le succès de la journée organisée en partenariat avec l'Auberge des Plages en juin dernier nous a poussé à organiser une 2^{ème} manifestation au mois d'août. De nombreux jeux et ateliers ont été proposés à l'occasion pour les enfants (jeux de piste, jeu du chien et de la tortue etc...) et à la tombée de la nuit fut proposée une conférence sur les tortues marines et le programme de conservation mené par l'association. Le bilan de ces deux journées est largement positif puisqu'elles ont attiré plus de 500 personnes (350 le 14 juin et 160 le 9 août) ■

La tortue olivâtre sous les projecteurs

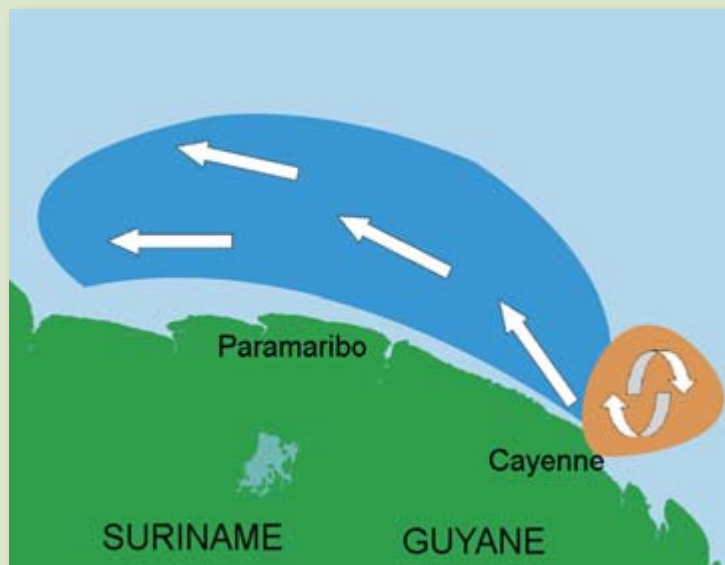


Pose d'une balise sur une olivâtre (© K. Pineau)

En Guyane, la tortue luth fait l'objet de toutes sortes d'études depuis des années. Toutefois, il ne faut pas occulter la tortue olivâtre qui semble avoir trouvé sur les plages de l'Est guyanais, des sites de reproduction à sa convenance. Les enjeux sont de taille puisque depuis la désertion de l'espèce des sites du Suriname, les plages de Montjoly accueillent la plus importante population d'olivâtres de la façade ouest Atlantique. Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent numéro, Kwata a initié une étude sur la génétique de la tortue olivâtre qui permettra de définir la structuration de la population, d'identifier les échanges entre différentes zones géographiques et d'évaluer « l'état de santé » de cette population en analysant la diversité génétique. Les premiers résultats devraient être obtenus d'ici le 1^{er} trimestre 2007. Le CNRS - CEPE étudie également le comportement de la tortue olivâtre en utilisant la méthode

du suivi satellitaire. Ainsi, 10 balises Argos ont été posées sur des tortues olivâtres en juillet, sur les plages de Zéphir et Montjoly, avec l'appui technique des membres de Kwata. Il s'agit essentiellement de mettre en évidence les déplacements en mer des tortues olivâtres puisque jusqu'à présent nous n'avions qu'une vague idée de leurs trajets. Les premiers résultats (cf. carte) sont intéressants puisqu'ils montrent que les tortues équipées sont allées bien au delà du plateau continental (alors qu'on les imaginait côtières) et qu'elles ont pris la route du Guyana.

Les résultats de ces études seront très importants pour la conservation des tortues olivâtres puisqu'ils permettront de mettre directement en relation interactions tortues/activités humaines et montreront l'importance de travailler à des échelles géographiques dépassant les frontières des pays ■



carte simplifiée des trajets d'olivâtres équipées de balises. (D'après CNRS-Hardman)



Dynamique des populations de tapirs en Guyane : la génétique à l'aide de la conservation d'une espèce menacée

Par Benoit de THOISY

Dans le cadre de ses études sur les espèces sensibles, Kwata a initié une étude sur le tapir qui a déjà donné de précieuses informations quant à la tendance de la population des tapirs guyanais.

Du fait de la faiblesse des aires protégées et de l'absence de législation sur la chasse, plusieurs grandes espèces sont en danger sur la partie nord de la Guyane. Parmi elles, les grands singes (atèle, singe hurleur), les oiseaux frugivores (hocco par exemple), et les tapirs. Les études précédentes menées par Kwata ont montré que ces espèces étaient souvent surchassées. Les prélèvements effectués par les chasseurs sont souvent au dessus des seuils que peuvent supporter les populations, induisant un déclin de ces dernières. Des inventaires faits depuis plusieurs années montrent aussi des densités très réduites dans les zones chassées. La génétique peut être un outil complémentaire à ces travaux de terrain, intéressant pour aider à la conservation de l'espèce. Elle peut renseigner sur la dynamique des populations, sur les tendances (déclins, expansion), sur les échanges d'animaux entre différentes zones. Le premier travail jamais effectué sur le tapir a été réalisé par Kwata, les résultats ont été récemment présentés lors du 7^e Colloque International sur la Gestion de la Faune Amazonienne au Brésil.

La diversité génétique observée chez les tapirs de Guyane est forte, comparable à celles observée chez les grandes populations de mammifères. Elle est notamment plus forte que la diversité génétique récemment étudiée chez des populations très menacées des tapirs d'Amérique centrale, qui ne vivent plus que dans des fragments forestiers. Ces données laissent présager un «état de santé» plutôt correct des tapirs guyanais. Ces résultats sont cependant à pondérer du fait de la mise en évidence d'un «goulot d'étranglement», c'est à dire de la perte rapide d'un stock important d'animaux, qui a affecté de manière décelable les profils génétiques de la



Trace de tapir (© G. Feuillet)

population (à l'échelle de quelques générations, ce qui, même si cela signifie quelques dizaines d'années, est très court par rapport à «l'âge» de l'espèce). Cet événement est daté d'environ 15 à 20 générations, ce qui correspond à 50-70 ans, soit le début probable d'une grosse pression de chasse sur l'espèce. Cette menace a donc d'ores et déjà des conséquences sur les tapirs.

A l'échelle de la Guyane, il n'a pas été possible d'identifier des différences entre les individus du nord et ceux du sud du pays: les tapirs de Guyane formeraient une seule population importante, qu'il convient donc de protéger globalement. Cette information souligne ainsi le rôle majeur que doivent avoir les aires protégées, zones refuges qui doivent abriter des «stocks» de tapirs qui pourront recoloniser les zones desquelles ils ont été chassés ■



Tapir ou Maïpouri (*Tapirus terrestris*) © R. Bodmer



Programme «loutres géantes» : mission sur le Tampok

Par Benoit de THOISY

Le programme «loutres géantes» se poursuit et l'association Kwata a effectué en septembre une mission de prospection dans le sud de la Guyane, sur le bassin du Maroni, dans la région du haut Tampok et de la crique «Petit Inini du Tampok», avec un financement de la mission pour la création du Parc National.

Bien que ces rivières soient à priori bien loin des derniers villages, et que de nombreux sauts ralentissent régulièrement la progression, les abondances de plusieurs grandes espèces sont apparues bien réduites : très peu de traces de tapirs à moins de trois jours en amont des villages, peu de traces de loutres, peu de singes, peu de gros oiseaux. Mais, là encore, de l'orpaillage et beaucoup de chasseurs, Amérindiens et Noirs-marrons chassant pour leur consommation, et aussi probablement pour les chantiers d'orpaillage. Où est la chasse de subsistance, respectable et soi-disant respectueuse, quand on croise des congélateurs systématiquement chargés sur les pirogues ? Quand des carbets de chasse pullulent au bord de chaque saut ? Où se trouvent encore les modes de vie traditionnels fondés sur l'utilisation raisonnée des ressources naturelles, qu'entend préserver sans contrainte le futur Parc de la Guyane ? Là encore, après les concessions faites au lobby minier, ne sacrifiera-t-on pas une part de la richesse biologique et écologique pour un assentiment des communautés ? A réfléchir ... l'enquête publique ayant donné à chacun la liberté de de s'exprimer, espérons qu'il en ressorte quelque chose.

Une seconde mission sera effectuée en janvier ou en février, pour confirmer ces premières informations sur les loutres dans le sud de la Guyane, et seront également complétées par deux missions sur la rivière Camopi et ses alentours. La deuxième mission sur chaque site fera l'objet d'interventions auprès des écoliers et des villageois afin de les informer de notre démarche et les sensibiliser. Suite au prochain numéro donc ■



Sous son apparente beauté, la rivière Tampok s'avère très perturbée par l'homme (© E. Poirier)



Progression difficile pour l'équipe Kwata avec de nombreux sauts et troncs en travers de la rivière (© E. Poirier)



Les groupes de grande taille se font rares, signe d'une progressive fragilisation de l'espèce (© N. Duplaix)



La pirogue de l'environnement

Par Guillaume FEUILLET

Pendant 10 jours, une pirogue chargée d'animateurs en environnement a sillonné le Maroni, de Twenké à Mayman, en passant par Papaïchton, Loka, Gran Santi ou encore Apatou. Retour sur cette expérience fort enrichissante.

Proposer des animations d'Education à l'Environnement à toutes les écoles du Maroni, cela fait longtemps que ce projet attend de voir le jour. Si ponctuellement Kwata (et certainement d'autres) se rendent dans certains villages isolés, l'éloignement, les coûts de transports et les contraintes logistiques ne permettent pas à nos structures de nous rendre en pays Boni ou Wayana régulièrement et encore moins de passer partout en abordant les diverses thématiques liées à l'environnement. Il fallait donc mettre en œuvre une action commune s'appuyant sur les compétences de toute structure concernée par l'éducation à l'environnement. C'est donc naturellement que le GRAINE Guyane, en tant qu'animateur du réseau local a été désigné comme porteur du projet, avec le soutien financier de la DIREN et la Région Guyane.

Du 25 septembre dernier au 10 octobre, ce sont donc 7 animateurs de l'ADNG, la SEPANGUY, l'Arataï, l'ADCMK et de Kwata qui ont parcouru le fleuve depuis Pilima jusqu'à Apatou. Au total, ce sont 20 écoles et collèges et plus de 1200 enfants qui ont bénéficié au total de 120 interventions. Meilleure connaissance des enjeux environnementaux contemporains tels que les déchets, la dégradation des espaces naturels ou la pollution des eaux ainsi que leurs incidences actuelles et futures sur les milieux naturels et la santé humaine sont autant de thèmes qui ont été abordés, suscitant souvent un grand intérêt chez les enfants. Notons tout de même que la compréhension fut parfois difficile pour des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle. Cependant cette première expérience est formatrice pour les associations puisque les animateurs ont pu constater les limites de leurs supports ou de leurs messages dans des endroits culturellement et socialement différents du littoral, où

les problématiques environnementales doivent être traitées de manière spécifique.

La venue de la pirogue dans les écoles était fortement attendue par les enseignants du fleuve qui se sentent souvent un peu lésés en termes d'animations thématiques et d'outils pédagogiques. Le passage des animateurs aura donc permis de faire émerger des idées de projets d'écoles autour de l'environnement et de doter les écoles d'outils pédagogiques (posters, livrets, plaquettes, etc...) que chaque structure avait emmenés dans ses bagages. Nombreux sont ceux qui souhaitent voir l'expérience reconduite et nous espérons tous que cela sera suivi de faits ■



Animation dans une classe de l'école de Loka, près de Papaïchton © M. Semelin



La douceur du Maroni sur les rives de Maripasoula, en attendant de prendre la pirogue pour Papaïchton... © G. Feuillet

Objectifs du projet

Permettre aux élèves scolarisés dans les communes du Maroni, d'avoir accès à des animations sur des problématiques environnementales d'actualité et adaptées au contexte local.

Permettre aux associations guyanaises de protection de l'environnement d'élargir le public qu'elles touchent habituellement.

Réaliser une évaluation des besoins des enseignants en terme d'appui et de soutien à la mise en place de projets de classe sur des problématiques environnementales.

Tenter de saisir la perception par les enfants des problématiques traitées.



Cambior : c'est fini... pour l'instant.

Par Guillaume FEUILLET



© P. Boré

La nouvelle n'aura échappée à personne : suite au rapport de la mission d'enquête dépêchée en Guyane par le Ministère de l'Ecologie et celui de l'Industrie, le Gouvernement a signifié son refus, dans le cadre du projet déposé, à la société canadienne Cambior qui projetait d'exploiter une mine d'or à ciel ouvert sur la montagne de Kaw.



Journée de mobilisation citoyenne à Roura le 10/09/06 à l'initiative du Collectif «Non à Cambior à Kaw» (© M. Cervero)

Il faut dire que le contraire nous aurait tout de même fortement surpris et aurait certainement créé une importante crise en Guyane dont l'Etat aurait eu du mal à se dépêtrer, surtout que planait la menace d'un blocage du Parc National, si cher à Jacques Chirac, alors en pleine enquête publique...

Rappelons que la mobilisation contre Cambior a rassemblé la majeure partie des guyanais, toutes tendances confondues et que les opposants à la mine d'or de Camp Caïman ont réussi à mettre en avant les faiblesses du projet tant sur le plan écologique que social et économique.

Cependant, ne nous réjouissons pas trop vite et restons vigilants : la décision de l'Etat n'est pas un refus catégorique du projet, mais une invitation pour Cambior à revoir sa copie pour faire en sorte que les points noirs soient gommés. Il fallait d'ailleurs entendre les pro-Cambior (MEDEF, FEDOMG, CCIG, Léon Bertrand...) au journal de RFO qui voyaient en ce refus la possibilité pour la compagnie minière de ressoumettre un projet quasi parfait puisque les faiblesses sont désormais clairement identifiées.

La montagne de Kaw n'est donc pas pour autant à l'abri car la société canadienne est bien décidée à aller au bout pour récupérer les 34 tonnes de métal jaune qu'elle suppose être enfouies sous la terre. La direction du groupe a d'ailleurs annoncé qu'elle allait déposer de nouveaux dossiers en vue d'une nouvelle enquête publique. Espérons que l'Etat n'a pas juste essayé de gagner du temps pour sauver le futur Parc National et qu'il n'oubliera pas que la montagne de Kaw reste un site à la biodiversité exceptionnelle et que de nombreux efforts ont été nécessaires afin de pouvoir créer des outils environnementaux aujourd'hui reconnus (réserves naturelles, parc naturel régional etc...). Accepter Cambior serait réduire à néant des années de travail, de concertation pour le simple profit d'une multinationale. C'est pourquoi nous ne devons pas baisser la garde et continuer la mobilisation citoyenne face à ce projet tellement impopulaire ■



Le tag moyen d'expression contestable, mais en tout cas le message est clair (© QOPLG)



Les actions publiques se sont multipliées (© QOPLG)



L'enquête publique sur la création du Parc National

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de Parc Amazonien de Guyane, Kwata a adressé un document aux commissaires enquêteurs en réaffirmant son soutien au processus de création du Parc Amazonien en Guyane, mais aussi en émettant toutefois des réserves quant au projet actuel et en y apportant des remarques visant à améliorer le projet.

Petit à petit, le projet de Parc National de la Guyane fait son chemin. Il faut dire qu'il n'a jamais été aussi proche de sa finalité. Depuis l'annonce de sa création par François Mitterrand au Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'eau a coulé sous les ponts ! Que d'énergies déployées, que de réunions de travail et que de consensus ! Consensus... si l'on doit retenir un mot des dernières étapes de création du Parc, ce sera bien celui là. En tout cas c'est comme ça qu'on nous le vend !

Alors consensuel ce parc ? De toute évidence, oui. Ce sera donc le parc du consensus, qu'on se le tienne pour dit ! Mais voilà, s'il est vrai que toute la population guyanaise doit « s'approprier » cet outil parc, était-ce une raison pour sacrifier certaines valeurs intrinsèques des parcs nationaux au profit de certains lobbies ?

Les associations environnementalistes ont longtemps cru dur comme fer que la Guyane allait enfin se doter d'un outil de protection et de conservation de la nature digne de sa richesse écologique... Mais les années passant nous avons vite déchanté sur plusieurs points: par exemple la notion de « zone de libre adhésion » laisse actuellement la possibilité aux communes d'y développer les activités qu'elles souhaitent, y compris l'orpillage ; il paraît évident que ce projet sera insuffisamment ambitieux au regard des vrais enjeux de conservation des patrimoines naturel et culturel comme l'entend le concept originel de Parc National.

Lors de la présentation de l'avant projet fin 2005 (cf Ecogwiyan n°12), nous avons salué et soutenu le principe de la création du parc en émettant toutefois un certain nombre de remarques de fond nous paraissant primordiales à la cohérence du projet... Le projet final ne répond que partiellement à ces questions et nous avons donc saisi l'opportunité de l'enquête publique pour tenter une nouvelle fois de faire entendre nos voix. Ceci a fait l'objet d'un document commun à Kwata, GEPOG, SEPANGUY, WWF France et France Nature Environnement, en concertation avec l'UICN

(Union Mondiale pour la Conservation de la Nature). Ce document a été envoyé par e-mail aux adhérents de l'association et il est toujours possible de nous le demander. Voici en (très) bref ce sur quoi nos recommandations portaient :

Concernant le tracé

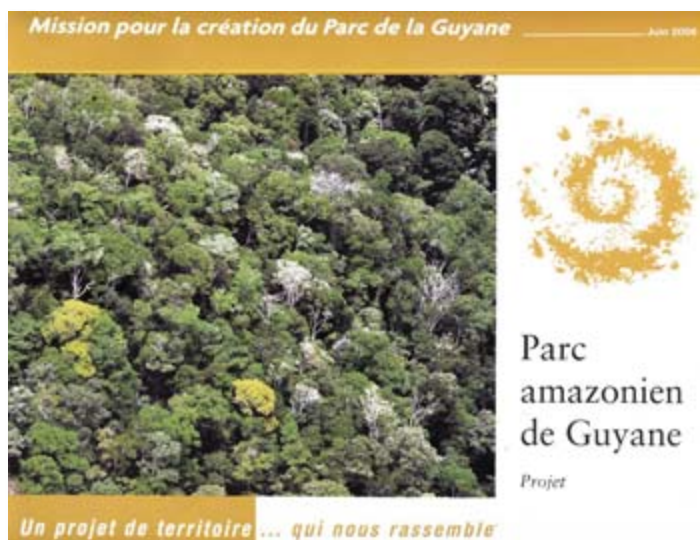
La configuration actuelle du périmètre de la zone cœur du parc nous paraît insuffisamment volontaire en terme de conservation de la biodiversité et de respect des modes de vie. Aussi nous souhaitons une remontée de la zone sud-ouest du cœur du Parc dans les vallées du Litani, du Marouini, du Tampok et de la Waki. Ceci est d'ailleurs le souhait des amérindiens du Haut Maroni qui souhaitent voir leurs territoires protégés des souillures de l'orpillage. Il est également important que les monts Atachi-Bakka soient intégrés dans la zone cœur puisqu'il s'agit de hauts lieux pour la biodiversité.

Nous souhaitons également la création de zones de protection intégrale, puisqu'en autorisant l'ensemble des activités de subsistance sur la totalité de la zone cœur du parc, le projet actuel n'en prévoit pas. Cette orientation de protection aiderait le Parc Amazonien de Guyane à jouer pleinement son rôle au regard de ses enjeux de conservation de la biodiversité sur le plan international.

Concernant la réglementation du parc

Activités de subsistance – Communautés d'habitants & Résidents

Le projet de décret constitue trop souvent un cadre général et beaucoup d'aspects fondamentaux pour la conservation sont renvoyés à l'élaboration de la charte, notamment pour la gestion des activités humaines. Or cette charte sera réalisée en étroite concertation avec les municipalités concernées, et nous craignons que les questions et ambitions locales ne prennent plus d'importance dans les débats que les enjeux d'un parc national, qui doivent s'inscrire dans un terme plus long que celui d'une échéance électorale municipale.





Dossier «espaces protégés»... suite

Nous constatons notamment un manque de lisibilité concernant les activités de commerce (vente liées à l'activité de subsistance). Un encadrement sera nécessaire afin d'éviter toute dérive. De même nous nous inquiétons du peu de gestion et de contrôle concernant les activités de subsistance, possibles dans le cœur du parc. Il n'y a aucune mention sur le principe de plans de gestion des ressources naturelles. A ce sujet, nous souhaitons que, au vu des définitions, le libre exercice des activités de subsistance en zone cœur du parc ne soit autorisé que pour les membres des communautés d'habitants (qui tirent leurs ressources des activités de subsistance), et non étendu aux résidents comme actuellement proposé (fonctionnaires en postes etc...). Notons d'ailleurs que ces définitions ne sont pas très claires et peu applicable sur le terrain. Nous souhaitons qu'elles soient clarifiées.



Les activités de subsistance seront permises dans tout le parc. Ici coupe de bois (© K.Pineau)

Activités minières - Orpaillage

Rappelons que l'orpaillage illégal demeure pour l'heure omniprésent, y compris dans la future zone cœur du Parc Amazonien, et qu'il représente la principale atteinte à la biodiversité du bloc forestier du Plateau

des Guyanes. Les activités minières, notamment l'orpaillage, seraient possibles dans les zones de libre adhésion. Nous réaffirmons ici que les activités d'orpaillage, demeurent incompatibles avec les objectifs d'un Parc National. Nous souhaitons vivement qu'au-delà de notre proposition de modification de la zone cœur dans le sud-ouest du parc, les **activités d'orpaillage** soient **interdites** également dans les **zones de libre adhésion**, donc sur l'ensemble du territoire du Parc Amazonien de Guyane. Nous demandons que, jusqu'à l'adoption du nouveau Schéma d'Aménagement Régional un **moratoire sur les activités minières** soit mis en place sur la totalité du périmètre du Parc Amazonien.

Accès et circulation dans le Parc

Nous souhaitons que l'**arrêté préfectoral** de 1977 (réglementant l'accès au sud de la ligne Camopi-Maripasoula) soit **maintenu** dans l'attente de l'approbation de la charte du parc. Cette charte devra être élaborée dans l'esprit de l'arrêté préfectoral pour garantir le même niveau de préservation (sanitaire, culturelle, sociale et économique) des communautés et leur propre maîtrise de leurs territoires.

Voilà donc les principaux points (entre autres) qui nous tiennent à cœur. L'enquête publique est aujourd'hui terminée, et nous attendons le rapport des commissaires enquêteurs. Il semblerait qu'un bon nombre de citoyens se soient prononcés sur ce projet qui a ravivé les passions. De notre côté, nous ne perdons pas de vue l'élaboration de la charte dans les 5 ans, qui va de nouveau nous demander beaucoup d'énergie et force de persuasion pour qu'elle soit réalisée dans des conditions replaçant la nature et l'homme au centre du débat ■

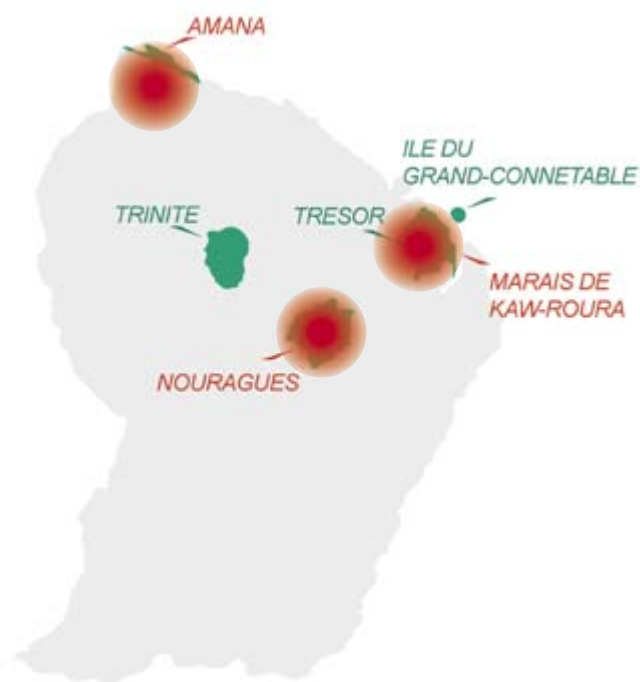
Réserves naturelles de Guyane : est-ce que ça peut aller plus mal ?

Le 8 septembre 2006 paraissait dans le bulletin officiel le décret de création de la réserve naturelle du Mont Grand Matoury. Une septième réserve est née en Guyane. L'occasion de faire un petit bilan sur l'état de santé des réserves naturelles existantes. Le constat n'est pas glorieux, alors que faut-il en penser à l'aube de la création du parc national amazonien ?

Une nouvelle réserve de plus, le Mont Grand Matoury. Une réserve un peu atypique comparée aux autres réserves naturelles de Guyane, car celle-ci se situe sur l'île de Cayenne, en bordure d'agglomération. On est donc loin du concept de la Trinité ou du Grand Connétable, réserves interdites au public. L'ambition est donc différente ici car il s'agit de préserver un îlot de forêt primaire remarquable perdu au milieu d'un agglomération croissante, mais aussi de se doter d'un formidable outil de découverte de la nature et de sensibilisation à l'environnement, aux portes des écoles de Cayenne. Espérons que l'organisme

gestionnaire qui sera bientôt désigné sera à la hauteur des espérances.

La création d'une nouvelle réserve dans notre région est l'occasion de se pencher sur l'état de santé des six réserves naturelles. Rappelons que les réserves sont des instruments récents en Guyane, car la plus ancienne, l'île du Grand Connétable, n'a été créée qu'en 1992. Une réserve naturelle est créée par décret interministériel, puis la gestion est confiée à un organisme tiers, habituellement un établissement public, une collectivité ou une association loi 1901. La tendance nationale est bien respectée en Guyane car



Les réserves naturelles de Guyane : trois réserves sur six sont actuellement dans le rouge

trois réserves nationales sont gérées par l'association Arataï (les Nouragues, les marais de Kaw-Roura et l'île du Grand Connétable), la Trinité est gérée par un établissement public, l'Office National des Forêts (ONF), et l'Amana par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). La réserve naturelle régionale Trésor est quant à elle gérée par l'association Trésor. Alors quel est le constat ? Dans une région de Guyane minée par l'orpaillage clandestin, la réserve des Nouragues a perdu deux agents au mois de mai dernier, et il semble qu'aucune solution durable ne voit le jour près de six mois après le drame. Les agressions de gardes se répètent sur la réserve des Marais de Kaw, compromettant les missions de police de la nature. La réserve de l'Amana affichait en milieu d'année un déficit de 80 000 €, et la plupart des emplois-jeunes n'a pu être consolidés, ramenant bientôt l'équipe des gardes à une seule personne. Pour aggraver ce constat alarmant, on peut également rappeler que le carbet de la réserve Trésor a été incendié il y a maintenant près d'un an. Il

n'y a que la réserve de la Trinité et du Grand Connétable qui semblent bien se porter. La réserve de la Trinité est actuellement la seule à disposer d'un plan de gestion sur cinq ans, document pourtant obligatoire.

D'où vient le problème ? D'un manque de moyens comme le crient la plupart des gestionnaires dès que les problèmes sont évoqués ? Rappelons que le budget de la seule association Arataï représente environ 7% du budget total des réserves naturelles du territoire national (156 réserves naturelles nationales). Bien sûr nos réserves sont immenses par rapport aux réserves métropolitaines, mais il ressort tout de même que le pilotage effectué par certains gestionnaires frôle parfois l'incompétence. Que penser toujours de l'association Arataï qui connaît un turn-over de personnel record depuis sa création, avec plus de quarante démissions en dix ans de fonctionnement ? L'exemple le plus remarquable est sans doute la réserve des marais de Kaw. Avec un budget suffisant pour faire tourner une équipe de sept personnes, les activités attendues pour une réserve naturelle sont à l'heure actuelle proche du néant, l'équipe de la réserve semblant actuellement travailler plutôt pour la municipalité que pour la conservation de la nature...

Espérons qu'avec l'actualité chargée de cette fin d'année liée aux espaces naturels, l'Etat reprenne un peu le contrôle de la situation et s'inquiète un peu plus des centaines de milliers d'euros qu'il donne aux gestionnaires censés veiller sur nos réserves naturelles ■

Carton rouge

Vivement critiqué sur certaines de ses décisions jugées incohérentes par l'ensemble des personnes présentes à une réunion de gestion de la réserve de Kaw, M. Alexis Domput (Président de l'Association Arataï, gestionnaire de la réserve) a proféré des menaces aux représentants du GEPOG en sortant de cette réunion. Cette altercation a fait l'objet d'une main courante auprès de la gendarmerie. En agissant de la sorte et n'étant pas disposé à écouter les critiques, M. Domput ne fait que bloquer la situation encore un peu plus...



Vue panoramique de la rivière de Kaw (© J. Chariaud)

Les commissions et comités consultatifs : échange temps perdu contre bonne conscience...

Par Benoit de THOISY et Guillaume FEUILLET

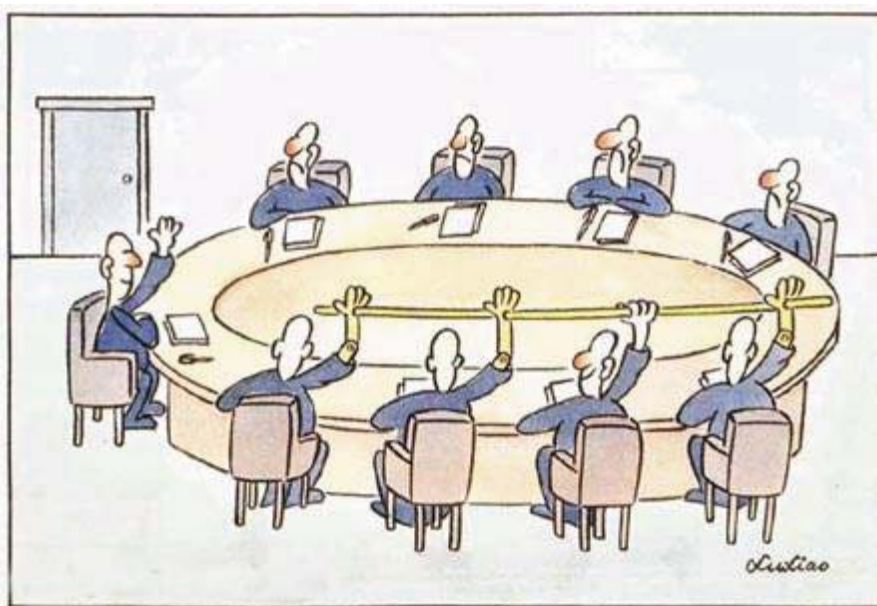
Ces dernières années, les diverses commissions et comités consultatifs ont fleuri sous l'égide de la Préfecture, et ont occupé bien des matinées des représentants des associations, parfois un peu las maintenant.

Comités de gestion des réserves naturelles, comités scientifiques, commission des sites, commission des mines, commission des carrières ... Le principe ? Des représentants de l'Etat, des élus (tout au moins leur place, le plus souvent vide ...), et des «personnes compétentes», le plus souvent bénévoles, issues du milieu civil, des associations de protection de l'environnement, se rassemblent de manière formelle pour donner des avis plus ou moins éclairés sur des projets, des avancées de programmes, des prévisions d'infrastructures. C'est parfois l'occasion de confronter des points de vue et le lieu de réelles discussions. Mais à quoi bon ? En effet, l'avis de ces commissions est nécessaire pour que le projet soit ou non validé, mais à vrai dire, seule la présentation procédurière du projet à la commission est obligatoire, peu importe l'avis de la commission, qu'il soit favorable ou non. Des avis qui s'évaporent alors souvent très vite. La préfecture reste libre, et sa conviction ou ses intérêts, souverains. Car les avis de la commissions ne restent que consultatifs et se heurtent souvent à la réalité: des projets, des bilans déjà ficelés, qui attendent de passer face à cette assemblée fantoche, mais qui n'ont finalement pas besoin de son aval, et restent

peu sensibles à ses arguments. Consultatif rime alors avec bonne conscience, et trop souvent avec inutile. Entendus d'accord, mais peu ou pas d'opportunités d'être écoutés. Pas de droit de véto non plus.

ont consisté à écarter plus ou moins volontairement certaines voies «dissidentes» comme celles des ONG à la commissions des mines. Et très récemment, que dire de l'affaire « Rexma » à Saül ? Cette société a demandé une autorisation d'exploitation

minière sur le secteur de Galbao (zone classée « zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique ») qui a fait l'objet d'un refus de la commission des mines, suivie (une fois n'est pas coutume) par le préfet. Mais cette fois ci, c'est le Ministère qui assène le coup final en donnant son aval à cette



Commissions et comités consultatifs, réunions de pantins?

Tout ceci est très frustrant, parce que sont abordés tous les projets tenant souvent à cœur des ONG : bilan et projets des aires protégées, établissement de nouveaux chantiers d'orpaillage ou de zones de prospection minière... Le sentiment d'impuissance et d'inutilité gagne peu à peu les troupes, mais peut-être est-ce cela que recherche l'Etat ? Des exemples ? L'avis défavorable de la commission hygiène et sécurité pour la piste de Cambior ... déjà commencée alors que se réunissaient les experts. La demande de création d'un comité de vie locale dans la réserve de Kaw par le comité de gestion depuis des mois...on attend toujours. Plus vicieux ? certaines pratiques qui

société... Fanfaronnade !

Un nouveau conseil, mis en place dans un cadre devant faire face à des enjeux majeurs, devrait prochainement voir le jour en Guyane : il s'agit du conseil scientifique du futur Parc National... Son fonctionnement sera-t'il similaire à tout ce qu'on connaît déjà, ce qui n'est pas pour nous rassurer dans ce dossier brûlant ? Et qui y siègera, quelle sera la part des représentants locaux dans la validation des choix ? Des éclaircissements ont été demandé dans le cadre de l'enquête publique sur ce point, comme sur beaucoup d'autres. Non, les associations ne fatiguent pas si vite que cela ■



Par Guillaume FEUILLET et Benoit de THOISY

Balades au Suriname

Ca y'est enfin ! Après les «Randonnées de Guyane», Philippe BORE vient de publier un excellent ouvrage pour nous aider à mieux découvrir notre voisin le Suriname. Balades au Suriname est le premier guide touristique en langue française sur ce pays frontalier. C'est une invitation au voyage et au dépaysement. En vente dans toutes les librairies de Guyane, ou auprès de l'auteur : bore.phil@wanadoo.fr



Malle pédagogique Sololiya



Le WWF vient de sortir une malle pédagogique sur le thème de l'eau, fruit d'un travail concerté avec de nombreux partenaires. SOLOLIYA est un programme pédagogique qui vise à amener les enfants et les enseignants de Guyane à agir concrètement en faveur de l'eau afin de renforcer les actions de préservation de cette ressource essentielle à la vie et au bien-être général. Il s'agit en particulier de les soutenir dans la mise en place de nouvelles attitudes et d'actions positives dans leur école, chez eux, dans leur quartier ou leur commune... Ce programme et les supports qui l'accompagnent, offrent 5 portes d'entrée dans le royaume de l'eau afin de répondre aux enjeux importants environnementaux, culturels, socio-économiques, sanitaires et planétaires. Le kit d'outils est regroupé dans une magnifique malle en vannerie réalisée par les Wayanas du haut Maroni. L'association Kwata a activement participé à l'élaboration de cet outil en coordonnant les aspects faune et milieux naturels. Pour plus d'information, se rendre sur le site suivant : www.sololiya.fr

Le centre de soins, c'est fini... pour l'instant.

Le centre de soins géré par l'association Kwata depuis 8 ans sous la responsabilité d'Ingrun de Thoisy a fermé ses portes le 23 août dernier. Des raisons personnelles et professionnelles appelant Ingrun hors de la Guyane et elle seule étant titulaire du certificat de capacité autorisant la détention des animaux, nous n'avions pas d'autre alternative à court terme. Les animaux inaptes au retour à la vie sauvage ont donc été placés dans des parcs animaliers de Guadeloupe et de métropole. Aux dernières nouvelles, ils se seraient correctement adaptés à leurs nouvelles conditions de captivité.

De fait, il n'existe plus de structure légale en Guyane pour l'accueil de mammifères sauvages blessés ou saisis et le manque commence déjà à se faire sentir. D'anciens bénévoles du centre travaillent d'ores et déjà à la création d'une association pour monter une nouvelle structure. Les démarches administratives (certificat de capacité, terrain...) sont en cours et Kwata apportera bien entendu son soutien à ce projet pour qu'il puisse voir le jour.

Colloque régional tortues marines

Du 25 au 27 octobre s'est tenu le colloque biennal régional sur les tortues marines. Des personnes du Guyana, Suriname, Guyane, Trinidad et Tobago et Brésil se sont retrouvées à Paramaribo pour discuter principalement de deux sujets: la pêche et les interactions avec les tortues (prises accidentelles, intérêts et limites de zones de «non-pêche», zones protégées marines, adaptation des techniques de pêche), et le rôle des communautés locales dans la conservation des espèces, leur légitimité à revendiquer une dérogation aux arrêtés de protection qui leur permettrait de consommer dans certaines conditions de la viande ou des œufs de tortues sous couvert de traditions ancestrales. Une fois de plus, cette rencontre fut l'occasion enrichissante d'échanges entre points de vue pas toujours convergents, tout au moins en apparence.

Initiative «espèces invasives» du comité français de l'Union Mondiale pour la Nature

Les espèces invasives (définies comme des espèces exotiques, introduites intentionnellement ou accidentellement par l'homme, et envahissant les milieux) constituent la principale cause de perte de la biodiversité dans les départements et territoires d'Outre Mer. Les 23 et 24 octobre se sont réunis à Paris les coordinateurs de chacun des DOM et TOM, afin de faire un point des connaissances sur ce problème dans les collectivités, de la prise en compte des menaces par les responsables locaux, des mesures en cours ou à prendre afin d'enrayer ce phénomène. Concernant la Guyane, certes peu touchée à la différence des milieux insulaires, la menace potentielle liée à l'utilisation de l'Acacia (espèce très envahissante) pour revégétaliser les sites miniers, a été évoquée. Une synthèse complète devrait être publiée d'ici quelques mois. Kwata est coordinateur pour la Guyane par l'intermédiaire de Benoit de Thoisy.